

Le 5 février 2025

## Aux parents de l'École de l'Épervière

### **OBJET : Modification des services éducatifs dispensés par l'École de l'Épervière**

---

Aux parents,

Le Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) a adopté, lors de la séance extraordinaire du conseil d'administration du 4 février 2025, une résolution relative à son intention de modifier les services éducatifs dispensés par l'École de l'Épervière, et ce, à compter de l'année scolaire 2025-2026.

Le secteur des écoles Saint-Apollinaire/Saint-Agapit/Saint-Gilles est en plein expansion. Le portrait des espaces et l'analyse des besoins futurs démontrent un déficit de locaux et la nécessité de procéder à des ajustements pour répondre adéquatement aux besoins de la population de ce secteur. Afin d'être en mesure d'offrir des services éducatifs aux élèves dans ce secteur, nous devons modifier les cycles au primaire de l'École de l'Épervière afin de pouvoir accueillir des élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année.

L'École de l'Épervière dispensera les services éducatifs du préscolaire à la 6<sup>e</sup> année du primaire, tandis que l'École Beaurivage dispensera les services éducatifs de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire.

À cet effet, une séance publique d'information et de consultation se tiendra le 20 février 2025, à 18 h 30, au gymnase du Pavillon des Près, à l'École de l'Épervière, située au 1157, rue du Collège, Saint-Agapit G0S 1Z0.

Le document d'intention sera disponible **6 février 2025** sur le site Internet du centre de services scolaire, sous la rubrique Le CSSDN / Avis publics et consultations <https://cssdn.gouv.qc.ca/le-cssdn/avis-publics-et-consultations/>. Nous vous invitons à le consulter.

Veuillez recevoir nos meilleures salutations.



Caroline Marcotte  
Directrice générale adjointe